

Le Droit

"L'avenir est à ceux qui luttent"
Journal indépendant en politique et
totalement dévoué aux intérêts
de l'Eglise et de la Patrie.
Fondé le 27 mars 1913

Publié par le Syndicat d'Ouvriers
Sociaux (Ltee)
SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES
Services télégraphiques:
PRESSE CANADIENNE, PRESSE ASSOCIEE
ET AGENCIE HAVAS
Correspondants dans les principales villes
et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de
l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS	
Quotidien	
Ottawa, Hull, par poste	\$ 7.50
Ontario, poste	12.00
Etats-Unis	5.00
Canada	5.00
Hebdomadaire	
Canada	\$1.50
Etats-Unis et Union Postale	\$2.50

MARDI, 18 AVRIL 1939

UNE CAMPAGNE QUI NE DOIT PAS FINIR

C'est le mouvement en faveur de la saine lecture, lancé par l'Union des Jeunes Catholiques Canadiennes. — En marge de la manifestation de dimanche soir. — La plaie de la littérature pornographique. — Campagnes similaires aux Etats-Unis et en France. — Le devoir des individus et des autorités civiles.

La manifestation en faveur de la saine lecture, organisée dimanche par le comité diocésain de l'Union des Jeunes Catholiques Canadiennes, sous la présidence d'honneur de Monseigneur l'archevêque, a attiré l'attention du public sur un mal qui n'est pas nouveau, il est vrai, mais qui sévit, à l'heure actuelle, avec plus d'intensité que jamais. Ce mal, c'est celui de la littérature pornographique. Pour constater qu'il existe à l'état aigu il suffit de regarder autour de soi. Il n'est pas possible de faire cent pas dans la rue, sans se trouver en face de vitrines où sont exposés des magazines et des revues à caractère immoral. La majorité de ces magazines font appel à une malsaine curiosité et aux plus bas instincts. Ils constituent à demeure une école de démoralisation et de perversion. Leur fréquentation assidue corrompt le cœur et abruti l'intelligence. Que dans un pays civilisé, il soit permis de les laisser sous les yeux des passants, particulièrement des jeunes gens et des enfants, c'est là une situation anormale et intolérable. Cette situation, l'Union des Jeunes Catholiques veut travailler à la faire disparaître par une campagne de conviction auprès des individus, par des représentations auprès des vendeurs et des autorités civiles.

La même campagne se poursuit dans d'autres pays. Il existe aux Etats-Unis, une organisation nationale dont le but est de combattre la littérature immorale et de répandre la bonne lecture. Afin de participer à la campagne entreprise par cette organisation, les étudiants de l'Université Notre-Dame, Indiana, ont publié et répandu une brochure qui contient les renseignements suivants: il se publie aux Etats-Unis 400 magazines qui violent le code d'honnêteté établi par l'épiscopat; quinze millions d'exemplaires de ces magazines sont mis en circulation chaque mois et l'on estime à soixante millions le nombre de leurs lecteurs; les trois-quarts de ces revues ont vu le jour depuis 1930; une centaine d'entre elles sont prohibées au Canada et en Australie; enfin, les Etats-Unis ont le triste honneur d'être le pays où s'imprime le plus de magazines déshonorés. Il n'est pas surprenant que les catholiques des Etats-Unis veuillent élever une digue contre ce flot de littérature malsaine.

Depuis longtemps, en France, moralistes et sociologues s'élèvent contre la publication de livres et d'illustrations pornographiques, dont beaucoup sont destinés à l'exportation en pays étrangers, où ils font une très mauvaise réputation à leur pays d'origine. Des plaintes nombreuses ont été portées auprès des pouvoirs publics, mais ceux-ci ne sont jamais intervenus. Cependant, le 30 mars dernier, le Sénat français a voté un projet de loi réprimant la pornographie. Le rapporteur de la loi s'est ainsi exprimé: "La Société des nations a procédé à une enquête d'où il résulte que sur cinq cents poursuites dirigées contre des trafiquants de publications obscènes, 457 visent des Français. Il est impossible que nous tolérions de rester un lieu d'asile pour les éditeurs et trafiquants de publications obscènes.

"Les Etats totalitaires se sont saisis de ces faits pour entretenir leur propagande contre nous. Il faut que cela cesse."

"Que la France possède presque un monopole pour la production pornographique, c'est un scandale qu'il faut faire cesser", a déclaré un autre sénateur. Finalement, le Sénat s'est rangé à cet avis et a adopté le projet de loi qui lui était présenté.

Un relevé fait au Canada indique que plus de cent-cinquante des magazines et des revues qui circulent ici constituent un danger pour la jeunesse. Les uns sont imprimés aux Etats-Unis, les autres au Canada même. C'est donc un travail de grande envergure qui est entrepris et qui ne sera couronné de succès qu'à la condition d'être suivi de près. Cette œuvre d'épuration qui vient de commencer, ne devra jamais finir, disait Monseigneur l'archevêque, dimanche soir. Son Excellence ajoutait: "Remplacez le mal par le bien, le faux par le vrai, le laid par le beau." C'est

ce que se propose l'Union des Jeunes catholiques Canadiennes, car l'engagement qu'elle fait signer rappelle qu'il ne suffit pas de renoncer aux mauvaises lectures, mais que chacun a le devoir de se livrer à des lectures honnêtes. C'est aussi ce qu'a souligné M. Félix Desrochers, le conférencier de dimanche. La fidélité à notre culture catholique et française nous fait un pressant devoir de répondre activement à l'appel de l'Union des Jeunes catholiques.

Charles GAUTIER.

BILLET

Aimez votre page lecteurs de la campagne

Ancien rédacteur de la Page agricole du "Droit", j'y reste attaché. Je n'éprouve aucun désappointement à la voir de plus en plus populaire, parce qu'écrite avec plus d'autorité et encouragée avec plus d'empressement. Les cultivateurs de la province aiment leur Page, et les membres de l'Union des cultivateurs regretteraient... mon retour et la perte de ses rédacteurs actuels. Pas même l'ami Nicodème n'a le droit de reposer sa plume.

Une page du "Droit", c'est une page où avant tout autre agrément, on cherche l'utilité du lecteur, et ceci à force de vérités, fussent-elles tranchantes comme un soc qu'on aiguiserait en aiguille.

Ceci, il reste des lecteurs qui ne semblent pas s'y accoutumer. Chose curieuse, ce sont les gens qui se plaignent d'avoir été bernés, au temps jadis, par des beaux parleurs!... C'est préférer sa maladie au remède. Heureusement, cette race s'éteint et laissons-la à son sort.

Un rédacteur est un homme né pour un petit pain, c'est vrai, ce qui ne l'empêche pas d'avoir la peau épaisse. S'il est honnête, il n'a qu'à se résigner à attraper des coups, dont les vries viennent toujours de ses amis: tout le monde sait ça.

On l'adore, lorsqu'il fait des compliments. Mais malheur à lui si les circonstances ne lui permettent pas ce petit plaisir. Alors, on lui pardonne difficilement d'en faire voir de dures!

Aussi, vous dirais-je, un rédacteur ressemble à ces prédicateurs qui écumant dans la chaire et pleurent sur nous au confessionnal. Ils jouent sans plus de gêne le rôle du Dieu terrible et du Dieu des miséricordes. Mais, avant d'arriver avec eux à cette heureuse conclusion, c'est effrayant si nous avons eu chaud. En tout cas, l'amour de la vérité se montre ici le chemin le plus sûr pour faire du bien aux âmes.

Le journal et le rédacteur ne doivent faire qu'un. Le journal doit donc dire la vérité à tout venant.

Le journal, pour être libre, vise plus loin que l'intérêt de clocher; autrement, ce serait un allumeur de guerres civiles.

Le journal agricole doit penser avant tout aux intérêts agricoles: les considérations d'ordre politique n'y paraissent qu'accidentellement. On n'a jamais vu que la couleur politique ait amélioré une terre.

Tout cela est beau. Mais parfois ça contredit des opinions. Tant mieux, car les opinions ressemblent tellement à des préjugés. Voilà pourquoi, au-dessus des opinions-préjugés, il dit la vérité qu'il sait, pour l'avoir souvent et seul cherchée.

Et ce faisant, il rend un beau témoignage à la droiture d'esprit de ceux avec qui il a le plaisir de causer.

Ce faisant, il rend un grand service à ceux qui aiment être rassurés, défendus, encouragés.

Ce faisant, il rend un plus grand service à ceux qui d'eux-mêmes ne savent jamais où aller.

Le journal est têtù? Oui, et c'est là son moindre défaut. Têtù signifie ici: conviction et désintéressement, deux qualités que tous les millions de la Bourse n'achèteraient pas.

Est-ce que ce travail ne mérite pas, maintenant, quelque chose de la part de ses abonnés? Répondre non serait à faire désespérer de la gratitude humaine: or, je suis et veux demeurer optimiste.

Je prétends donc aujourd'hui comme hier qu'un tel journal a droit à un concours personnel, sincère, constant.

Concours personnel, d'abord. Un journal ne fabrique pas, n'invente pas de nouvelles; il les recueille et les distribue dans le public. Soyez nos informateurs, nos renseignements, si le mot est français. Venez nous voir, au bureau. Ecrivez-nous. Adressez-nous des rapports de cercles. Trois choses qui nous feront un vif plaisir. En retour, nous ferons l'impossible pour vous être utile.

Concours sincère, aussi. Comme journaliste, nous ne pouvons aller dans chaque paroisse, dans chaque rang, demander si tel ou tel renseignement qu'on nous fournit — presque toujours, sans signature — est bien exact. Quand toute la correspondance passe par les cercles, l'ennemi de publier de fausses nouvelles n'existe plus.

Concours constant, enfin. Par exemple, un journal commence une enquête sur le prix de revient du lait, dans une région. Il en donne les premiers rapports au journal, puis on oublie de lui communiquer la suite de l'enquête. Pas besoin d'insister sur ce sujet.

Ces conseils, c'est vous-mêmes qui en profitez plus que le journal lui-même. La Page des cultivateurs ne peut être que la vôtre. Et pour comble de bonheur, votre Page en 1939 donne cette impression.

... Mais le tout respectueusement soumis à l'approbation de Nicodème.

Louis HEBERT.

Il n'est pas vrai qu'en aucun temps le devoir soit impossible; quand il devient difficile, l'héroïsme devient obligatoire, voilà tout. — Louis Veillot.

AU JOUR LE JOUR

Bonne réponse de M. Manion

Le chef de l'opposition conservatrice a répondu du tac au tac à Tim Buck, secrétaire du parti communiste au Canada. Ce dernier a cru bon de protester contre un récent discours, dans lequel le Dr Manion condamnait le communisme et appuyait le bill Lacroix visant à prohiber l'envoi de la littérature communiste par la poste. L'attitude du chef de l'opposition conservatrice est la seule à tenir. Il n'a rien à retirer de ce qu'il a dit. Tim Buck veut faire croire que le communisme cherche à simplifier seulement par des moyens constitutionnels et qu'il est respectueux des libertés démocratiques. Cette propagande ne tient pas debout devant les faits. Partout où le communisme s'est cru assez fort pour tenter de prendre le pouvoir et où il l'exerce, il s'est fait l'ennemi irréductible de libertés religieuses et civiles. "En Russie, il a cherché à détruire la religion et la famille, bien qu'il n'ait pas réussi, dit le Dr Manion. Et, quant à la liberté de parole, si vous étiez resté en Russie au cours de l'un de vos voyages, que vous fussiez devenu citoyen de Moscou et que vous eussiez voulu parler du gouvernement russe comme vous parlez en général du gouvernement canadien, la police secrète aurait fini soin de vous. Vous seriez tranquillement disparu ou vous auriez été fusillé. En vérité, il n'y a pas de liberté de parole en Russie sous le gouvernement communiste; il n'existe pas de liberté des cultes et de liberté d'assemblée. Voilà pourquoi j'ai dit que je ne nourrissais aucune sympathie pour un parti qui, lorsqu'il est au pouvoir, n'accorde aucune liberté et, cependant, exige, au Canada, la liberté de parole et de la poste."

La méthode du parti communiste au Canada est la même qu'il suit ailleurs. Dans l'opposition, il prend un air démocratique. S'il arrivait au pouvoir, le loup rejeterait sa peau d'agneau.

Toute la population, en général, approuvera la ferme attitude du chef de l'opposition conservatrice à l'endroit de Tim Buck.

M. Vital Mallette est décédé

C'est avec surprise que nous avons appris la mort subite de M. Vital Mallette, député libéral de Jacques-Cartier. M. Mallette passait pour un des députés les plus estimés à la Chambre des communes. D'un caractère joyeux et d'un commerce agréable, M. Mallette était un des députés qui entretenaient le plus de relations avec les membres canadiens-français de la Galerie de la Presse. De temps en temps, il venait les saluer. Lorsque l'heure était propice, il engageait avec eux une conversation toujours intéressante, qui leur révélait un esprit bien équilibré et un cœur d'or. Lorsque la copie s'emplissait sur le pupitre, il avait une façon à lui de souligner sa présence par un mot discret, puis de disparaître rapidement, le sourire aux lèvres, sans déranger qui que ce soit. La mort prématurée de M. Mallette créera ici un vide. Tous ceux qui l'ont connu regretteront sa fin inattendue.

Cette gaieté, avons-nous dit, cachait un esprit bien équilibré et un cœur d'or. Tous les problèmes canadiens intéressaient le député de Jacques-Cartier, mais ceux de sa circonscription retenaient naturellement surtout son attention. Il appliquait à leur solution un grand sérieux et un bon jugement. Sa manière d'envisager la vie, manière faite d'optimisme, de bon sens, de franchise, d'indulgence charitable et de bonté, gagnait immédiatement la sympathie de ceux qui venaient en contact avec lui. La circonscription de Jacques-Cartier perd un homme qui savait la représenter avec intelligence et dignité à la Chambre des communes.

Quel sera le budget de M. Dunning?

Le ministre des Finances a annoncé qu'il soumettra le budget mardi prochain. Le discours du budget est l'un des discours attendus avec le plus d'intérêt au cours d'une session. Celui de mardi prochain ne fera pas exception à la règle générale. Le discours du budget nous fournit une revue de l'année écoulée, un état du revenu et des dépenses de l'exercice précédent, les prévisions du revenu et des dépenses de l'année en cours et les changements au tarif. Nous connaissons déjà cette dernière partie. La Chambre des communes a discuté le traité de commerce canado-américain. Il reste à être éclairé sur les autres points.

Le grand argument du gouvernement n'équilibrera point son budget. Lorsqu'il prit la direction du ministère des Finances à l'arrivée des libéraux au pouvoir en 1935, c'était son rêve. Il effectua petit à petit un redressement financier important. En 1937-1938, il aurait voulu équilibrer le budget, mais ce fut impossible. Il n'a pas réussi davantage en 1938-1939. Le déficit du Canadian National est plus considérable que le précédent. Nous devons déboursés des millions pour payer la différence entre le prix minimum fixé pour le blé et le prix de vente sur le marché. Le revenu n'est pas apparemment plus considérable que l'année précédente. Dans les circonstances, il faut s'attendre encore à un déficit pour l'exercice qui vient de se terminer. C'est dire que les contribuables ne peuvent nourrir l'espoir d'un allègement des impôts, autre que celui qui découle du traité de commerce canado-américain. S'ils ne sont pas appelés à en verser de nouveaux, ils doivent se trouver chanceux.

C. L'H.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Armements nécessaires

LA TRIBUNE — On s'écrie à bon droit, de ce côté-ci de l'Atlantique, des sommes fabuleuses que l'Angleterre est obligée d'affecter, par le temps qui court, à sa défense. Mais si l'on s'arrête à penser jusqu'à quel point l'Angleterre, sans défense et sans puissance militaire, serait vulnérable en cas de conflit, on se rend vite à l'évidence qu'elle ne peut guère s'empêcher de faire ce qu'elle fait, c'est-à-dire d'assurer à tout prix sa sécurité.

C'est ce que rappelait dernièrement le Telegraph, de Belfast, dans un article consacré à la défense militaire de l'Angleterre. Le journal écrivait en résumé:

"Ainsi que l'a dit Adam Smith: "la défense est plus importante que l'opulence". En 1931, lorsque le gouvernement national prit le pouvoir, le coût de la défense nationale s'élevait à \$800.000.000. Cette année, le coût est monté à \$1.500.000.000. Cette somme est énorme, plus énorme qu'avant la guerre, mais l'appropriation de cette somme est devenue nécessaire depuis les développements européens. Nous devons toutefois nous rappeler que cet argent est dépensé en majeure partie sur notre sol et qu'il bénéficie à la population. De plus, nous oublions pas que notre sécurité et notre commerce dépendent de notre force militaire."

ANNIVERSAIRES HISTORIQUES

18 AVRIL 1832

La France revient au Canada

Après que les Kirke se furent emparés de Québec une conférence eut lieu entre les rois de France et d'Angleterre au cours de laquelle on signa le traité de Saint-Germain. Par ce traité, la colonie retourna à la France. Ce n'est pas Champlain qui fut chargé de commander la flotte qui retourna prendre possession de Québec. On confia cette charge à Emery de Caen à qui on adjoignit le sieur Duplessis-Bochart. On n'oublia pas les missions. Elles furent confiées d'abord aux Révérends Pères Capucins. On sait qu'il avait des rapports suivis avec la communauté, ayant choisi le Père Joseph, l'"Eminence Grise", comme son confesseur et son conseiller, même dans les affaires de politique. Mais ces religieux ne voulurent pas enlever aux Pères Jésuites, qui avaient été déjà chargés des missions canadiennes, le privilège d'évangéliser les Indiens d'Amérique. Les Pères Anne de Noué et Paul Le Jeune s'embarquèrent sur les vaisseaux, qui partirent de Honfleur, le 18 avril 1832 Vers le milieu de juillet ils étaient devant Québec et les Kirke leur remettaient le gouvernement de la ville.

Les collègues de M. Mallette rendent hommage à sa mémoire

L'ouverture de la séance hier après-midi, la Chambre des communes, vivement émue de la mort de M. Vital Mallette, député libéral de Jacques-Cartier, décédé subitement quelques heures auparavant à Montréal, a fait l'éloge du disparu.

"La mort de M. Mallette, a déclaré le Très honorable Mackenzie King, premier ministre du Canada, constitue une très grande perte pour la Chambre des communes. Il était excellentement doué et promettait beaucoup. Le député de Jacques-Cartier aurait contribué magnifiquement à la vie publique du Canada."

L'honorable P.-J.-A. Cardin, ministre des Travaux publics, s'est exprimé en ces termes: "Monsieur le président, la terrifiante nouvelle de la mort de M. Vital Mallette a profondément attristé l'âme de tous ses collègues dans cette Chambre et particulièrement ceux qui représentent l'élément français parmi les députés canadiens. M. Mallette, comme l'a dit le très honorable premier ministre, était un modèle. C'était un modeste. Fort attentif à ses différents devoirs, chef de famille exemplaire, dévoué sans limite, il était un citoyen remarquable. Dans la province de Québec, aussi bien que dans tout le pays, on regrettera la mort prématurée de ce citoyen éminent respectable et utile. Je désire me joindre au très honorable premier ministre pour exprimer ma sympathie à Madame Mallette ainsi qu'à tous les membres de sa famille."

L'honorable M. M.-J. Coldwell, député de la Rivière-de-la-Paix, transmit les condoléances du groupe du Crédit social. M. J.-M. Turner, député libéral de Springfield et compagnon de pupitre du défunt, dit de M. Mallette qu'il était l'un des députés les plus aimables et les plus populaires. M. W.-A. Tucker, député libéral de Rosthern, dit aussi un mot d'éloge envers le député de Jacques-Cartier. M. J.-S. Taylor, député indépendant de Nanaimo, fit connaître l'admiration qu'il entretenait pour M. Mallette.

M. René Pelletier, député créditiste de la Rivière-de-la-Paix, transmit les condoléances du groupe du Crédit social. M. J.-M. Turner, député libéral de Springfield et compagnon de pupitre du défunt, dit de M. Mallette qu'il était l'un des députés les plus aimables et les plus populaires. M. W.-A. Tucker, député libéral de Rosthern, dit aussi un mot d'éloge envers le député de Jacques-Cartier. M. J.-S. Taylor, député indépendant de Nanaimo, fit connaître l'admiration qu'il entretenait pour M. Mallette.

M. René Pelletier, député créditiste de la Rivière-de-la-Paix, transmit les condoléances du groupe du Crédit social. M. J.-M. Turner, député libéral de Springfield et compagnon de pupitre du défunt, dit de M. Mallette qu'il était l'un des députés les plus aimables et les plus populaires. M. W.-A. Tucker, député libéral de Rosthern, dit aussi un mot d'éloge envers le député de Jacques-Cartier. M. J.-S. Taylor, député indépendant de Nanaimo, fit connaître l'admiration qu'il entretenait pour M. Mallette.

Les étudiants des universités de Québec, Montréal et Ottawa ont tenu d'importantes assises

Le premier congrès des étudiants de langue française des universités de Montréal, Québec et Ottawa vient de se terminer. Il a obtenu un succès dépassant toutes prévisions.

Forêts de l'appui d'une importante délégation qui groupait quelque soixante représentants de Montréal, vingt-trois de Laval et huit d'Ottawa (sans compter dix représentants de collèges classiques de Québec), nos étudiants approfondirent diverses questions, tant en matière juridique qu'économiques, sociales, artistiques, scientifiques, philosophiques ou littéraires. Des études présentées en ces domaines nous tirons les conclusions suivantes:

Etant donné la complexité de nos questions culturelles, sociales et économiques, et par ailleurs la participation éclairée que la vie publique canadienne attend bientôt de nous, nous les étudiants, insistons sur la particulière urgence qu'il y a, pour les jeunes Canadiens de langue française, de devenir des compétentes dans tous les domaines du savoir. Constatant les avantages des échanges d'idées et de collaborations entre étudiants canadiens, nous proposons d'inviter tous les étudiants de langue française du Canada à nos prochains congrès d'études.

Il est proposé que soit répandue dans le public la notion véritable du vrai rôle de l'Université dans la vie d'une nation. Pour ce qui a trait aux problèmes politiques du moment, les étudiants des trois universités proposent aux autorités fédérales: que la citoyenneté canadienne soit proclamée et seule accordée aux habitants canadiens qui actuellement ont la pleine jouissance de leurs droits civils et politiques et que, pour l'avoir, les conditions pour la naturalisation canadienne soient celles actuellement existantes pour la naturalisation britannique;

que l'état-major canadien soit désormais exclusivement composé d'officiers canadiens ayant la citoyenneté telle que définie plus haut;

qu'il soit adopté un drapeau canadien, signe visible de la souveraineté et du statut juridique international du Canada;

En dernier lieu vu la gravité des événements politiques internationaux et la nécessité pour le parlement canadien de nous définir clairement notre position admettant une guerre extraterritoriale, les étudiants de langue française endossent la proposition suivante: considérant que le problème canadien de la participation à une guerre extraterritoriale est essentiellement lié au droit du Canada à la neutralité, qu'en droit anglais le précédent fait loi, qu'un précédent existe dans le fait que l'Etat libre d'Irlande a modifié ses relations avec la Grande-Bretagne sur des points essentiels et déclaré son droit à la neutralité;

qu'il est d'intérêt du Canada que ce droit à la neutralité soit nettement défini, considérant à la suite de Lord Tweedsmuir, "le premier devoir de loyauté d'un canadien est envers le Canada";

Considérant que de très nombreux témoignages des plus hautes personnalités ont insisté très fortement sur l'urgence de nos devoirs envers notre patrie, le Canada, pays d'Amérique;

considérant que la participation canadienne à une guerre extraterritoriale signifierait inévitablement la ruine économique du Canada; considérant que la participation canadienne à une guerre extraterritoriale priverait le Canada d'une partie importante de son capital humain; que cette participation constituerait un danger grave pour l'unité canadienne; nous demandons au parlement de déclarer par un texte explicite de loi notre droit à la neutralité; de se déclarer actuellement opposé à toute participation canadienne active à une guerre extraterritoriale.

Il est aussi inscrit aux résolutions particulières propres aux facultés universitaires de Québec les points suivants de première importance: qu'il y ait des sports dans chacune des universités; qu'il y ait des rapports plus étroits entre étudiants en droit et avocats; que soit mis à l'étude le projet d'établissement de la médecine; qu'une plus grande part soit faite aux professeurs laïques dans l'enseignement secondaire. Parmi les revendications qui certes frappent à bon escient, les étudiants, dans le but de promouvoir l'essor artistique au Canada français, proposent la fondation dans la province de Québec d'un Conservatoire provincial de musique sur le modèle du Conservatoire de Paris.

Les étudiants se séparèrent dans les meilleurs sentiments de bonne entente et de franche collaboration. Un comité permanent des assises sera formé par le Bloc universitaire, organisation à laquelle les étudiants doivent leur récent congrès.

Elmo THIBAUT, secrétaire de la délégation d'Ottawa.

SOLDE DE
CORSETS
Valeurs courantes de \$6.50 à \$10
3.48
Marques réputées de Corsettes, Ceintures-Corsets, Corsets laçant en avant.

Marques en vedette, comprenant les suivantes: Gossard, Le Gant, Nemo. Tissus de luxe — riches brocarts, luxueux satins, tulles durables, tissus s'étendant à une et deux directions. Genres pour toutes les corpulences, toutes les exigences. Mercredi 3.48.

Deuxième Etage
Murphy-Gamble
Limited

Des avions militaires feront escorte à Leurs Majestés

Leurs Majestés le Roi et la Reine ont gracieusement consenti à honorer le Corps d'aviation royal canadien, en permettant à ce dernier de fournir les escortes aériennes pendant que Leurs Majestés seront à bord des navires de guerre et des vaisseaux particuliers, de même qu'à certains endroits alors que Leurs Majestés seront sur le train royal.

On s'attend à ce que les escortes aériennes aillent à la rencontre, dans le golfe Saint-Laurent, des navires de guerre à bord desquels Leurs Majestés et leur suite voyageront d'Angleterre au Canada. Cette escorte commencera le 13 mai et continuera les 14 et 15 mai, alors que Leurs Majestés débarqueront à Québec.

Lorsque le train royal traversera le territoire du Corps d'aviation royal canadien à Trenton, le 21 mai, une autre escorte sera maintenue de la gare de Belleville à Trenton.

Une escorte sera fournie entre Vancouver et Victoria, le 29 mai, lors du passage de Leurs Majestés et de leur suite entre ces deux endroits, et aussi de Victoria à Vancouver, le 31 mai, à leur voyage de retour.

Le 14 juin, on fournira une escorte du Cap Touraine, N.-B., à Charlottetown, I.P.E., et de là jusqu'à Picton, N.-E. le même jour.

Le 15 juin, date à laquelle Leurs Majestés quitteront définitivement le Canada, une escorte aérienne suivra les navires de guerre d'Halifax jusqu'à ce qu'ils soient bien au large et loin des côtes canadiennes.

Les étrangers s'enrôlent dans l'armée en France

(P. C. Havas)
PARIS, 18 avril. — Nous ne savons plus où donner de la tête. C'est chez nous un déficit incessant d'émigrés qui demande comment ils peuvent contracter des engagements dans l'armée et le service annexe de la défense passive. Nous avons pris l'initiative de reporter ces bonnes volontés depuis samedi matin. En deux jours nous avons collecté deux mille cinq cents demandes d'engagement. Sur ce chiffre environ deux cents femmes s'offrent à conduire des autos ou des camions et à participer aux services sanitaires. Ainsi nous est-il répondu au bureau 413 d'un building proche de Saint-Augustin devant la porte duquel par dizaines les étrangers font la queue. L'initiative a été prise par l'Union nationale des ingénieurs et des contremaîtres anciens combattants. Il s'agissait seulement de faire remplir à chaque candidat une fiche complète avec des renseignements personnels et antécédents militaires ainsi que les capacités particulières. Depuis que cette initiative fut prise — coïncidant d'ailleurs avec la parution des décrets-lois sur les étrangers — l'affluence a dépassé toute attente.

Envoies s'agit-il d'une initiative autour de laquelle aucune publicité ne fut faite. Au comité d'assistance aux réfugiés, même afflux d'étrangers avides de renseignements. Là, un autre tri est fait suivant la nationalité et l'âge. Il est à noter, nous dit le secrétaire, qu'il ne s'agit nullement d'une grosse proportion d'émigrés sans travail. Beaucoup sont disposés à quitter leur emploi pour répondre à la convocation de l'autorité militaire.

Il est curieux de voir d'aussi nombreux étrangers établis en France depuis longtemps se soucier soudain de hâter les formalités de naturalisation. Les derniers contingents appelés ont compris une assez notable proportion d'étrangers et de fils d'émigrés qui, nés en France, avaient laissé passer le temps de l'option et qui, à la lumière des événements, se sont hâtés de demander de faire leur service militaire. Même affluence aux bureaux d'engagements volontaires. Etant donné la forte proportion d'Italiens établis en France, ce sont les Italiens qui tiennent la majorité dans ces différentes catégories. Les petits cafés de la banlieue parisienne, de Bagnolet par exemple, où se donnaient des bals amicaux entre Italiens, voient maintenant le dimanche des uniformes bleus et kakis assister à chaque réunion. Ce sont des naturalisés de fraîche date qui font leur apprentissage de citoyens français dans les rangs de l'armée.

Quant aux engagements volontaires qui n'ont pas encore demandé la naturalisation, ils partent surtout sur les émigrés politiques, les demandeurs et technocrates. Cependant sur les Boulevards, les camelots qui d'habitude vendent des fascicules sur les lois régissant les loyers ou réglant les questions fiscales, vendent aujourd'hui un extrait du journal officiel qui porte le texte des décrets-lois sur les étrangers.

200.000 soldats espagnols sont licenciés
(Presse associée)
BURGOS, Espagne, le 18. — Le général Franco a commencé, aujourd'hui, la démobilitation de son armée, en renvoyant dans leur foyer quelque 200.000 anciens combattants. On croit que le gouvernement nationaliste avait au moins 1.000.000 d'hommes sous les armes.

MADRID, le 18. — José Cuenga, qui aurait signé la condamnation à mort de 850 partisans de la droite durant la guerre civile, est tombé aujourd'hui de la route No. 7, quand le gouvernement pour attraper tous les assassins et les voleurs du temps de la guerre.

LA MARQUISE D'ABERDEEN EST DÉCÉDÉE
(Presse canadienne)
ABERDEEN, Ecosse, le 18. — La marquise de la route No. 7, veuve d'un ancien gouverneur général du Canada, est morte ici aujourd'hui à sa résidence d'une affection cardiaque, à l'âge de 82 ans.

CHASSE AU RAT-MUSQUE
Toronto, le 18. — Le ministère de la Chasse et des Pêcheries a annoncé hier que, vu les mauvaises conditions atmosphériques de ces derniers temps, la saison pour la chasse au rat-musqué sera continuée jusqu'au 30 avril prochain dans les sections suivantes de la province: La région sud des frontières nord des comtés de Brock et de Scott. Dans les comtés de Frontenac, Hastings, Lennox, Addington, Peel, North York, et York, les régions au sud de la route No. 7, que tend le comté de Dundas, Durham, Glangary, Grenville, Leeds, Northumberland, Prince-Edward et Stormont.

LE CONTRÔLE DE LA FUMÉE
Les échevins Bélanger, Parisen et Quéry ont soulevé hier soir au conseil la question de la fumée. M. Bélanger remarqua que certains magasins, Ottawa, ressemblaient plutôt à la ville industrielle de Pittsburgh qu'à la capitale du Canada. M. Parisen déclara que les choses en étaient rendues à un point où l'action s'imposait. Il veut que l'on remédie à la situation. Le Quéry demanda que le règlement municipal soit amendé de façon à le rendre applicable.

Le premier ministre Michael Savage a demandé aux hommes de moins de 50 ans de se préparer à défendre la Nouvelle-Zélande en cas de guerre. Ce jour peut venir plus tôt que nous nous y attendons, dit-il.

Le premier ministre Michael Savage a demandé aux hommes de moins de 50 ans de se préparer à défendre la Nouvelle-Zélande en cas de guerre. Ce jour peut venir plus tôt que nous nous y attendons, dit-il.

M. MASSEY A REFUSÉ DE RETIRER CE QU'IL AVAIT DIT

M. Pelletier est venu à son secours et a cité des cas précis de "misère mortelle"

Le député créditiste en profita pour dire au gouvernement qu'il ne trouverait jamais une solution au chômage dans les vieilles formules capitalistes.

LE COLONEL MULOCK

Un député libéral de Saskatchewan s'est porté à l'attaque de la loi fixant le prix du blé à 60 sous.

M. LANDERYOU

Le premier coup de feu contre la nouvelle politique des céréales du gouvernement du Dominion a été lancé, hier, de l'enceinte de la Chambre des communes. M. J. M. Turner, député libéral de Springfield, Saskatchewan, affirma que le fédéral commettrait une grave erreur en fixant à seulement 60 cents le prix initial du blé. M. Turner inclut cette remarque au cours du débat annuel sur l'assistance-chômage. Il la compléta en ajoutant: "Gardons le prix du blé à 80 cents ou plus, car il est impossible de réduire de 25 pour cent le pouvoir d'achat des fermiers de l'ouest sans accroître le coup dans la même proportion le chômage dans la région des Prairies."

(A une question posée au début de la journée par l'hon. R. J. Manion, chef conservateur, ni le premier ministre Mackenzie King, ni l'hon. J. G. Gardiner, ministre de l'Agriculture, n'ont voulu rien dire en marge de la rumeur voulant que le cabinet porte de 60 à 70 cents le prix initial du boisseau de blé.)

Les simples députés ont discuté à loisir le programme d'assistance-chômage que le gouvernement entend mettre en oeuvre en 1939. Ils ont entremêlé le blâme et la louange, suivant qu'ils étaient de gauche ou de droite.

L'INCIDENT MASSEY

Un incident se produisit toutefois lorsque M. Denton Massey tenta de répondre à l'hon. Norman Rogers. On sait que le ministre du travail qualifia d'insensée la déclaration du parlementaire conservateur de Toronto-Greenwood affirmant que des milliers de chômeurs nomades étaient morts de froid, de faim et de misère d'un bout à l'autre du pays. M. Massey voulut répliquer à M. Rogers sur une question de privilège, mais l'hon. Pierre Casgrain, président de la Chambre, déclara une telle réponse contraire aux règlements. Le député conservateur se rassit au milieu d'un beau chahut venu des banquettes de l'opposition.

Toutefois quelques instants plus tard, lors de la reprise du débat sur l'assistance-chômage, M. René Pelletier, député créditiste de Rivière à la Paix, porta la discussion sur le même terrain que M. Massey. Il cita plusieurs cas spécifiques de morts de faim et de froid. Il mentionna en particulier plusieurs de ces décès pitoyables survenus à Ottawa même. Puis il s'arrêta plus longuement à l'odyssée d'un sans travail de Winnipeg qui expira dans un wagon, et cita plusieurs cas de chômeurs à Winnipeg la veille même du jour où le sous-ministre des travaux publics du Manitoba avait annoncé à M. Rogers qu'il n'y avait eu aucune mort de ce genre dans la première province des Prairies. Le parlementaire créditiste affirma ensuite que l'on ne pouvait s'attendre à ce que le fédéral puisse trouver une solution au

chômage sous le présent système économique. "Les Etats-Unis, s'écria-t-il, ont dépensé en pure perte \$25,000,000,000 en travaux publics."

UN PEU DE TOUS
Le colonel William Mulock, député libéral de York-Nord, loua le programme de reboisement que le gouvernement du Dominion tentera à l'été dans son plan d'aide à la jeunesse. Il montra que les autorités d'Ottawa devraient le compléter par de vastes entreprises d'irrigation. M. W. K. Esling, député conservateur de Kootenay-Est, préconisa une entente plus intime entre le fédéral et les industriels. Il assura qu'en diminuant à cinq jours la semaine de travail ouvrière on réduirait considérablement le nombre des chômeurs. M. Hugh McKinnon, député libéral de Kenora-Rainy-River, suggéra l'établissement d'un organisme spécial qui coordonnerait tous les efforts gouvernementaux que privés pour assurer l'ouverture de nouvelles usines. M. John Marsh, député conservateur de Hamilton-Ouest, prononça la plus courte harangue de la journée. Il ne fit que citer les statistiques du chômage depuis trois ans pour prouver l'inefficacité de l'actuel.

M. Harry Leader, député libéral de Portage-la-Prairie, mit ensuite de l'avant tout un programme de retour à la terre. Il dit que le fédéral devrait avancer à cette fin les sommes nécessaires aux provinces et aux municipalités.

CHÔMEURS ET BAGNARDS
M. J.-C. Landeryou, député créditiste de Calgary-Est, suscita une brève tempête du côté ministériel en affirmant que les chômeurs étaient plus mal traités que les bagnards. "On dépense, nota-t-il, dix fois plus pour l'entretien des détenus que pour le soutien des familles des sans-travail."

M. Grant MacNeil, député C.-F. de Vancouver-Nord — de même que MM. Massey et Pelletier — s'appuyèrent sur le sort des chômeurs nomades. Il demanda que le gouvernement s'en occupe davantage. Il cita des chiffres et dit que l'on comptait autant que 60,000 à 70,000 de ces sans-travail. Il montra que plusieurs d'entre eux se faisaient tuer accidentellement en essayant de voyager sur les convois de marchandises.

Puis M. John Blackmore, chef du groupe du crédit social, exposa une fois de plus la doctrine économique créditiste qui permettra de réformer le système capitaliste et d'abolir le chômage. Il s'attira quelques interruptions, notamment de la part du ministre du Travail, M. Blackmore montra comment les secours directs détruisaient le sens moral des sans-travail.

MM. Jos. Harris, Toronto-Danforth, et Denton Massey, Toronto-Greenwood, deux conservateurs clôturèrent le débat.



Contrairement à ce qu'on avait prévu le budget ne viendra devant les parlementaires que la semaine prochaine. Ainsi les députés pourront consacrer toute cette semaine encore à la discussion du programme d'assistance-chômage de 1939 ou de toute autre mesure gouvernementale. La députation, en conséquence, n'a pas manqué de débattre de sans travail et de secours directs aux deux séances d'hier. La journée n'a offert rien de bien neuf. Toutefois les créditistes se sont mis encore en vedette. M. René Pelletier, de Rivière à la Paix, en citant le cas de plusieurs chômeurs morts de faim et M. J. C. Landeryou, de Calgary-Est, en affirmant que les sans travail étaient plus mal traités que les bagnards. On a pu se rendre compte de la popularité dont jouissait à la Chambre des communes M. Vital Mallette, député libéral de Jacques-Cartier, décédé subitement, hier, à Montréal. En effet, non seulement les chefs politiques, mais des parlementaires de tous les partis ont rendu un hommage ému à sa mémoire. Le débat sur l'assistance-chômage se poursuit encore cet après-midi.

L'hon. Norman Rogers a tenté vainement, hier soir, de l'enceinte de la Chambre des Communes, d'amener M. Denton Massey à rétracter son affirmation de la semaine dernière que des milliers de chômeurs nomades étaient morts de froid et de faim. Le parlementaire conservateur de Toronto-Greenwood, au lieu de céder aux instances du ministre du Travail, enfonça davantage le clou en ajoutant que des milliers d'autres chômeurs succombaient dans les mêmes conditions.

Les députés créditistes fédéraux commencent à reprendre espoir pour les prochaines élections générales depuis qu'ils viennent d'apprendre que le gouvernement des Etats-Unis a l'intention de distribuer des "certificats d'achats" aux nécessiteux américains. Ces certificats constitueront un don pour environ 20,000,000 de personnes. MM. René Pelletier, député de Rivière à la Paix, et J. C. Landeryou, député de Calgary, ont affirmé que c'était là une mesure créditiste.

L'honorable Charles Dunning, ministre des Finances a déclaré en Chambre qu'il présentera le budget le mardi 25 avril. Il avait comploté le soumettre d'abord jeudi prochain. Mais ce n'est pas possible.

Le ministre des Finances a aussi annoncé qu'il se propose de suivre la pratique à la Chambre des communes à Londres, en présentant les tableaux financiers et les résumés sous la forme d'un "livre blanc" d'un appendice au discours du budget. Lesquels ne sont pas lus en Chambre. Jusqu'à présent, ces tableaux étaient inclus dans le discours du budget. M. Dunning fit savoir que le gouvernement consentait à "ajourner raisonnablement le débat, afin de permettre à l'opposition de préparer sa critique."

Le premier ministre Mackenzie King a déposé aujourd'hui des copies de son livre adressé par le président Roosevelt au chancelier Hitler et au premier ministre Mussolini. Il déposa aussi des copies des commentaires qu'il envoya au chef du gouvernement américain sur ce message.

Le chargé d'affaires des Etats-Unis à Ottawa lui a montré samedi une copie du message de M. Roosevelt, a dit le premier ministre, et il a fait la-dessus des commentaires qui expriment les vœux du peuple canadien.

On a laissé entendre dans les journaux que le gouvernement reconsidérerait la fixation du prix initial du blé et que celui-ci serait porté de 60 à 70 cents. Mais le premier ministre King et le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, ont refusé de confirmer cette rumeur.

M. King a déclaré que le gouvernement avait fait connaître ses intentions en présentant la législation relative au blé et que, si l'on effectuait quelque changement, on l'annoncerait lorsque l'on discuterait le bill.

Le Dr Manion avait soulevé cette question. D'après une nouvelle publiée dans les journaux, dit le chef de l'opposition conservatrice, M. Gardiner aurait déclaré à un caucus des députés libéraux que l'on augmenterait le prix à 70 sous. "Il n'y a pas eu de caucus, répliqua le

ministère du Revenu national a annoncé l'imposition de droits de dumping sur la pulpe importée des contrées de la Baltique. Le traité de commerce canado-américain a enlevé le droit de 25 p. 100 sur la pulpe importée des Etats-Unis; ce qui s'applique automatiquement aux pays jouissant du traitement de la nation la plus favorisée avec le Canada. Bien que les importations de pulpe des pays de la Baltique ne soient pas considérables, on a imposé le droit de dumping comme mesure de protection dans le but de stabiliser les prix.

Le sous-comité nommé pour élaborer le rapport du comité permanent de la radio, aura terminé probablement son travail la semaine prochaine, a déclaré M. A.-L. Beaumont, député libéral et président du comité. Le comité a fini ses séances publiques. Le sous-comité, a annoncé M. Beaumont, se réunira dans quelques jours, pour rédiger son rapport.

M. J. J. Heagerty, directeur des services publics au ministère des Pensions et de la Santé nationale, représentera le Canada à la conférence des autorités provinciales et des Etats de l'Amérique du nord, qui aura lieu à Washington, le 20 avril. On discutera surtout du contrôle des maladies et de l'alimentation.

CREME GLACEE
Appelez 2-5741

Ottawa Dairy
Délicieuse et Appétissante.

Heures de bureau:
Imprimant les samedis, 8:30 A.M. à 5 P.M.
Téléphone: 2-4224

Service des plaignants:
Téléphone: 2-1446
Service de 24 heures

Commission Hydro-Electrique d'Ottawa
199, RUE BANK (ANGLE ALBERT)

Commission Hydro-Electrique d'Ottawa
199, RUE BANK (ANGLE ALBERT)

Commission Hydro-Electrique d'Ottawa
199, RUE BANK (ANGLE ALBERT)

Commission Hydro-Electrique d'Ottawa
199, RUE BANK (ANGLE ALBERT)

Commission Hydro-Electrique d'Ottawa
199, RUE BANK (ANGLE ALBERT)

Commission Hydro-Electrique d'Ottawa
199, RUE BANK (ANGLE ALBERT)

ABBEY'S CONTRE L'INDIGESTION

Nouvelles de Cornwall

Feu Joseph Boudrias: Cornwall (Ont.) — Après avoir été patient à l'Hôtel-Dieu durant onze jours seulement, Joseph Boudrias, 58 ans, est décédé vendredi, le 31 mars dernier.

Ses funérailles eurent lieu à l'église de la Nativité, lundi, le 3 avril, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

M. le curé Duncan MacDonald fit la levée du corps et célébra la messe des funérailles.

M. Boudrias naquit à Fall-River, Mass., il était le fils de M. et Mme Antoine Boudrias. Il vint à Cornwall, de St-Albert, Ont., il y a dix ans, depuis ce temps, il s'occupait de camionnage. Outre son épouse, lui survivent trois fils et quatre filles: Ovide, Omer et Charles Boudrias; Mmes Jos Beauvais et A. Chevrier ainsi que Mlle Déla et Gloria Boudrias, tous de Cornwall. Il laisse aussi trois frères et quatre sœurs: Baptiste Boudrias, Fall-River, Mass.; Antoine Boudrias, Caughnawaga; Wilfrid Boudrias, St-Albert, Ont.; Mme Joseph Brière, St-Albert, Ont.; Mme Francis Forger, Guelph, Ont.; Mme Joseph Gagnon, Fall-River, Mass. et Mme Domina Brault, de Montréal, Québec.

Les porteurs étaient MM. Wilfrid et Antoine Boudrias, Orlas Pagé, Adrien Brière, Cléophas Meilleur et Frank Fisher.

Feu M. Maurice Lavigne: Nos sympathies à la famille. Les funérailles de Mme Maurice Lavigne eurent lieu samedi le premier avril à l'église de la Nativité. Mme Lavigne mourut à sa demeure, 25 sud, rue Malborough, après une maladie de quinze jours seulement.

La levée du corps fut fait par M. le curé Dunca MacDonald, assisté de MM. les vicaires Elzéar Danis et H. Ouhmet, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Omer Paquette, Ernest Kingsey, Hormidas Paquette, Xavier Beaulieu et J. Lalonde. Accompagnant la dépouille mortelle à Alfred, Ont., où eut lieu l'inhumation son époux, M. Maurice Lavigne, M. et Mme Louis Lalonde, M. et Mme Albert Stéphan, M. et Mme John Sullivan, M. et Mme Oscar Bergeron, M. et Mme Léo Lavigne, M. et Mme Omer Lavigne, Prospère et Léo Lavigne, Mme Magloire Bourdon, Mme David Paquette, Mlle Noélie Paquette, James Lebano et M. et Mme Omer Paquette.

Mariage Cardinal-Séguin: Le lundi de Pâques au matin à l'église St-Félix-de-Valois M. le curé Goulet bénit le mariage de Mlle Yvette fille de M. et Mme Alexandre Séguin, et M. et Mme Cardinal fils de M. et Mme Alexandre Cardinal.

La mariée membre des Enfants-de-Marie reçut les honneurs de la Congrégation. M. Alexandre Séguin servait de témoin à sa fille.

Le mariage était dans un joli ensemble, rouille avec accessoires de même nuance. Après le mariage les parents et amis furent conviés à un succulent déjeuner chez les parents du marié M. et Mme Alexandre Cardinal. Les heureux époux partirent ensuite pour un voyage à Montréal. A leur retour ils diront domicile à 52 nord, rue Louisa.

Vœux de bonheur à M. et Mme Cardinal.

Mariage Desjardins-Campeau: Lundi, sept heures, à l'église de la Nativité, M. le curé Duncan MacDonald bénit le mariage de Mlle Lucille, fille de M. et Mme Euclide Campeau, de St-Isidore-de-Deschênes, Ont., et de M. Théodore Desjardins, boulanger, fils de M. et Mme Noé Desjardins, de cette ville.

M. Campeau servait de témoin à sa fille qui portait un chic ensemble bleu-marine.

Le chant et la musique furent exécutés par la chorale et Mme A. Hamel touchait l'orgue.

Parents et amis furent conviés à dîner chez les parents du marié, M. et Mme Noé Desjardins, et l'heureux couple partit en autobus pour un voyage à Syracuse et Utica, N.-Y. Pour voyager, la mariée portait un élégant ensemble rouille.

A leur retour, M. et Mme Desjardins demeureront à 419 est, St-James Rue.

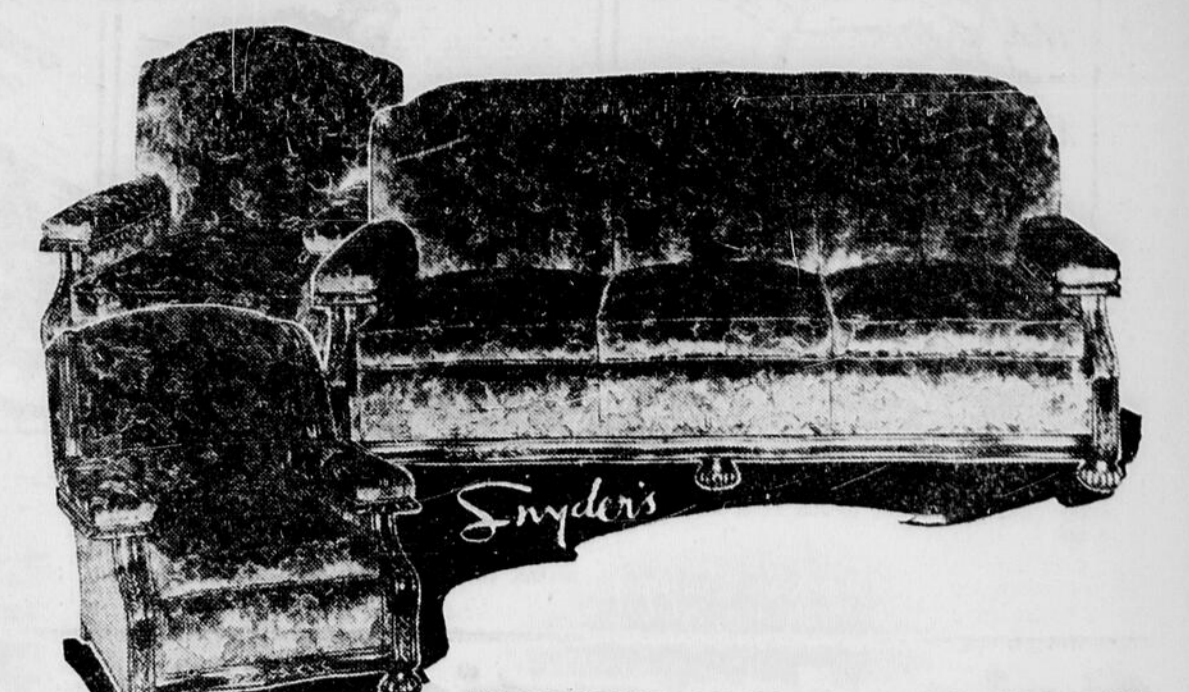
Nos vœux de bonheur les accompagnent.

Présent rétablissement. Nous souhaitons un prompt retour à la santé à notre populaire maître de Chapelle actuellement soustraitement à l'Hôpital-Dieu, à la suite d'une rechute de forte grippe.

Cour de Police: Après imposition d'amendes dans une vingtaine de causes contre la Loi de la circulation, un nommé Donald Bellemare plaida coupable à l'accusation du vol d'une montre d'une valeur de \$15.00, à la demeure de J. Searle, de cette ville.

Elzéar St-Louis, aussi de cette ville, plaida coupable à l'accusation du vol de \$30.00 à son employeur. La sentence de Bellemare fut commuée pour trois mois et celle de St-Louis pour deux semaines. Ce dernier promet à son Honneur le magistrat P.-C. Bergeron qu'il ferait restitution du montant volé.

CONSTRUCTION D'UNE ECOLE A MASSON (Spécial au Droit): A une assemblée spéciale de la Commission sociale Notre-Dames-Neiges, convoquée par le président Eugène LaFortune, il a été décidé unanimement de construire dans le plus bref délai une école complémentaire de six classes avec résidence. Les commissaires s'occupent présentement de la confection de plans et devis pour la construction de cette école qui commencera vers la mi-mai. Devant une assemblée d'au moins 200 contribuables la décision prise par MM. les commissaires fut acceptée aux applaudissements de l'assistance.



EPARGNEZ 25.00 A 74.00 SUR UN Mobilier Chesterfield

Alléchantes Vente de quatre jours offrant d'excellentes aubaines aux acheteurs avisés. Choisissez votre nouveau mobilier dans notre étalage, servez-vous de votre présent mobilier, peu importe son ancienneté ou son état, comme premier paiement de vingt-cinq dollars. Le solde pouvant être payé par versements convenables.

Mobiliers "Kroehler" splendides, style moderne, avec devant de bois cisele. Couverts de velours lustré ou de combinaisons de reps. Tous de qualité.

25.00 de remise pour votre vieux mobilier

Mobiliers "Snyder" de 3 pièces dans les genres "Charles of London" ou semi-moderne, capitonnés de nouveaux tissus attrayants. Prix régulier 149.50. Côtés maintenant à	129.50	Régulier 198.50. — Attirait et Qualité — At-trayant mobilier Snyder de 3 pièces, de confection robuste et confortable, capitonné dans un vaste assortiment de frises, mohairs ou velours. Vous épargnez 74.00 sur ce mobilier.	149.50
	25.00		25.00
PRIX NET	104.50	PRIX NET	124.50

GRATIS! Vadrouille, Véritable Laine de Mouton

avec chaque boîte d'une pinte de CIRE LIQUIDE Sans Frottage Old English



Linoléum La verge carrée, 59c

Voilà qui répond bien à votre désir d'une couverture à planchers brillante, durable et facile à tenir propre! Linoléum anglais importé, en nouvelles teintes et nouveaux dessins! Couvrez vos planchers avec économie. Profitez de cet extraordinaire spécial!

Nouvel Ensemble Hoover couleur brune

(Un très bel appareil conçu par Henry Dreyfuss). Un aspirateur- nettoyeur très léger, nettoyant parfaitement tapis et meubles, facile à transformer, nouvelle caractéristique sans ajustement (toujours approprié à toute épaisseur de tapis). Mais ce qui plus est, c'est son nettoyage moderne des couleurs modernes — la nouvelle manière de tenir les couleurs fraîches et brillantes. Essayez le nettoyage des couleurs par le Hoover et cela gratuitement. Téléphonnez ou informez-vous au rayon du Hoover.

Il bat! Il balaye!! Il nettoie!!!

Garde-robe Cameo 4.29

Pyjamas pour Dames 88c

Robes lavables 88c

Bryson-Graham Compagnie Limitée

"Voyez les Vitrines de Bryson pour les Aubaines."

Cuites au Four COMME CHEZ NOUS

CATELLI

FEVES AU LARD Cuites au four

FEVES AU LARD CATELLI

C'EST—

MAINTENANT LE BON TEMPS DE FAIRE DES ARRANGEMENTS POUR VOTRE SERVICE ELECTRIQUE, SI VOUS DEMENAGEZ LE 1er MAI.

EN ENCOURAGEANT L'HYDRO, VOUS CONTRIBUEREZ A MAINTENIR L'ACTUEL BAS TARIF DE L'ELECTRICITE.

Heures de bureau:
Imprimant les samedis, 8:30 A.M. à 5 P.M.
Téléphone: 2-4224

Commission Hydro-Electrique d'Ottawa

199, RUE BANK (ANGLE ALBERT)

Service des plaignants:
Téléphone: 2-1446
Service de 24 heures

CREME GLACEE

Appelez 2-5741

Ottawa Dairy

Délicieuse et Appétissante.